### REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN Arrondissement d'ALTKIRCH



# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS Du Conseil Municipal

### **COMMUNE DE BALSCHWILLER**

### Séance du 19 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf du mois d'août à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du douze août deux mil vingt-cinq s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. JACOBERGER Thierry, Maire.

Sont présents : 10 M. BINDER Pascal, M. CHRISTEN Stéphane, Mme FISCHER Audrey,

Mme FUCHS Brigitte, Mme RINÇON Valérie, M. SCHAD Pierre,

Mme SCHLIENGER Anne, Mme SCHLIENGER Bernadette,

Mme WEGBECHER Sandra.

Absent(s) représenté(s) : 3 M. HURTH Tanguy ayant donné procuration à M. SCHAD Pierre

M. KIPPELEN Jean-Baptiste ayant donné procuration à M. JACOBERGER

Thierry.

Mme MUNCH Christine ayant donné procuration à Mme SCHLIENGER

Bernadette

Absent(s) non représenté(s): 2 M. HASENBOEHLER Thomas, M. MORITZ Ludovic.

A en outre assisté à la séance : M. BOHRER Marc, Secrétaire Général de Mairie.

Monsieur Stéphane CHRISTEN est nommé secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1. Prêt relais pour l'acquisition des terrains de l'AFUA du Kannbach prolongation
- 2. Divers

M. le Maire invite le conseil municipal à passer au vote pour l'approbation du compte-rendu.

### Approbation du compte-rendu de la séance 16 juin 2025

Le compte-rendu de la séance du 16 juin 2025, expédié à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

Le Maire ouvre les débats et expose ce qui suit.

### Article 1

# PRET RELAIS POUR L'ACQUISITION DES TERRAINS DE L'AFUA DU KANNBACH – PROLONGATION

### Délibération N°DCM2025/05/01

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le prêt relais N°10278 03123 00022606810 de 250 000 € accordé par le CCM de la Porte d'Alsace, en 2016, en vue de l'acquisition des parcelles de l'AFUA du

Paraphe du Maire Page 207

#### Commune de BALSCHWILLER

Kannbach. En raison des difficultés administratives rencontrées par ce projet et au vu de l'arrivée à échéance du prêt relais au 30/09/2025, il convient de demander sa prolongation de 12 mois.

Vu la délibération du 1<sup>er</sup> février 2016 relative au financement de l'acquisition des parcelles de l'AFUA du Kannbach.

Vu les avenants de 2019, 2022 et 2023,

Considérant l'arrivée à échéance du prêt relais au 30/09/2025,

Vu les conditions de renouvellement accordées par le CCM de la Porte d'Alsace,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés

- Approuve la prolongation de 12 mois du prêt relais N° 10278 03123 00022606810 de 250 000 € aux mêmes conditions, soit jusqu'au 30/09/2026.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

# Article 2 **DIVERS**

### Chêne remarquable:

Le panneau « chêne remarquable » n'est actuellement plus devant l'arbre de la rue des Étangs mais sera remis en place prochainement. De la rubalise a également été installée afin de protéger les petits chênes. Monsieur le Maire propose que l'association Nature vivante installe un panneau explicatif afin d'informer les promeneurs.

### Avancement chantier de la nouvelle mairie :

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement du chantier de la nouvelle mairie et du réseau de chaleur. Pour les 4 composantes du marché (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, CT et SPS, travaux) 30% des montants ont été mandatés à ce jour.

Dans les prochains jours l'échafaudage sera posé et à compter du 25/08/2025 le bâtiment, en ossature bois, sera monté.

#### Taille des haies :

Monsieur Pascal BINDER, conseiller municipal, rappelle que certaines haies privées débordent largement sur le domaine public et gênent piétons et cyclistes. Monsieur le Maire répond que des courriers ont été envoyés pour rappeler la législation aux propriétaires concernés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire a levé la séance à 19h55.

Etabli à Balschwiller, le 19 août 2025

Le Maire, Le Secrétaire de séance,

Thierry JACOBERGER Stéphane CHRISTEN

Paraphe du Maire Page 208